

## Les enfants de Marciac «Morts pour la France»

Cérémonie du 11 novembre 2021



Les enfants de Marciac «Morts pour la France»

### Les enfants de Marciac « Morts pour la France »

Cérémonie du 11 novembre 2021



En 1922, à la demande des associations d'anciens combattants, le Parlement français déclara le 11 novembre « Fête Nationale », jour anniversaire de l'Armistice qui mis fin aux hostilités entre les belligérants de la « Grande Guerre » (1914/1918). En ce 11 novembre 2021, les marciacais ont commémoré « la Victoire et la Paix ». Mais ils ont aussi rendu hommage à tous les « Morts pour la France », civils ou militaires, qui depuis le 11 novembre 2020 ont perdu la vie. En effet, cette célébration du 11 Novembre leur rend désormais hommage, par la loi du 28 février 2012.

### La guerre toujours d'actualité.

En plus des 47 jeunes gens et jeunes hommes de Marciac dont les noms sont gravés dans la pierre, qui furent hier honorés par cette cérémonie, une pensée particulière alla aux sept personnes mortes pour la France au cours de ces derniers mois.

Le 12 novembre 2020, c'est le Lieutenant-Colonel Sébastien Botta qui perdit la vie en mission dans le désert de Sinaï. Le 28 décembre 2020, trois militaires du 1er régiment de chasseurs de Thierville-sur-Meuse, intervenant au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane, trouvèrent la mort : les Brigadiers Dorian Issakhanian et Quentin Pauchet, ainsi que le Maréchal des logis Tanerii Mauri. Le 2 janvier 2021, ce furent le Sergent-chef Yvonne Huynh et le Brigadier-chef Loïc Risser du 2e régiment de hussards, également au cours de l'opération Barkhane. Quant au Sergent Maxime Blasco, du 7e bataillon de chasseurs alpins, il fut tué le 24 septembre 2021 lors d'une action de combat, toujours au Mali.

### Les marciacais reconnaissants.

Les concitoyens s'étaient déplacés en nombre pour venir se recueillir devant le monument aux morts. Il y avait, face au cénotaphe, les portes drapeaux Emile Perruches et Pierre Dutrey. Les pompiers de Marciac étaient également en représentation. Auprès du Commandant Patrick Caumont se trouvaient trois jeunes sapeurs-pompiers, avec dans le rang Laetitia Mandret, Hervé Lascombes, Alexis Soulan, Luc Duclos, Jérôme Fadelli, Thomas Roussel, Jérôme Biran et Julien Lafourest.

Gaston Dours, président des anciens combattants de Marciac, lut le discours officiel avant la minute de silence. Evan Sembres à la caisse claire rompit le silence, pour que trois trompettistes entonnent la Sonnerie aux morts. Jean-Louis Guilhaumon, maire de Marciac et président de la Communauté des Communes Bastides et Vallons du Gers ainsi que Nathalie Barrouillet, en représentation du département, se chargèrent des traditionnels dépôts de gerbes fleuries.

Il est à noter que de très nombreux enfants, accompagnés de leurs professeurs des écoles, étaient présents sur la place de l'hôtel de ville, et qu'ils déposèrent de petits bouquets de fleurs, eux aussi, aux pieds de la statue d'Octave Larrieu, qui représente une femme s'agrippant à un soldat casqué impassible.

Plus d'une vingtaine de musiciens, issus des formations « Gascon é bien » et les « Cadets du Pardiac », interprétèrent ensemble la Marseillaise, puis « Quand Madelon ».

#### **Aux enfants de Marciac morts au service de la Patrie :**

- Auret Jean
- Baudé Théodore
- Baudé Eloi
- Bertin Abel
- Bodean Fernand
- Cassagne Paul
- Cazeneuve Henri
- Cazieux Martial
- Commazeilles Georges
- Courtade Benjamin
- Crouau Jean
- Dantin Auguste
- Darées Fernand
- Débats Jean
- Dufau Victor
- Duffau Joseph
- Dubuc Joseph
- Dagnoux Emile
- Forgues Maximin
- Gauthé Jean
- Lasportes Auguste
- Labrouche Abdon
- Lalanne Camille
- Lapeyrière Alfred
- Lapeyrière Edmond
- Luro Gabriel
- Laffargue Henri
- Lamothe Frédéric
- Lacoste Alban

- Maudry Etienne
- Maudry Joseph
- Meillon François
- Nart Jean-Marie
- Nicolau Henri
- Peyret Léon
- Pujade Bernard
- Rivière Jean-Marie
- Sarrade Marcel
- Saint-Jean Pierre
- Sourbadère Julien
- Sendérens Alban
- Superisse Léon
- Toulouse Eloi
- Vacquier Olivier
- Vignaux Noël
- Vigne Henri
- Villas Auguste

**Texte et photos Nicolas Hamon**



1636728530556 (002).jpg



1636728530543 (002).jpg



1636728598015 (002).jpg



1636728729724 (002).jpg



1636728530543 (002).jpg